

# D'une « eau déchet » vers une « eau ressource »

## Capitales Françaises de la Biodiversité 2024 - Action



**Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : Grand Poitiers Communauté urbaine

**Services de la collectivité associés** : Direction Générale Transition Écologique : Direction Nature – Biodiversité, Direction Eau – Assainissement, Direction Aménagement – Entretien espaces publics

**Budget** : 1 285 000 €

**Partenaires financiers** : Agence de l'eau Loire Bretagne, Région Nouvelle-Aquitaine

**Date de début** : février 2023

**Date de fin** : mars 2024



### Objectifs :

Grand Poitiers Communauté urbaine assure l'exercice de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » (GEPU) et voirie. Dans ce cadre, elle est notamment gestionnaire de près de 2500 km de voirie et de nombreuses zones de stationnement sur espace public ou liées à un équipement communautaire. En parallèle, la collectivité porte un Plan Canopée visant à développer et préserver la couverture arborée communautaire, en assurant un équilibre entre espaces ouverts et fermés (pluralité des strates).

Les objectifs du projet « eau déchet » vers une « eau ressource » sont multiples :

- végétalisation sobre en ressource en eau pour le territoire en s'appuyant sur une palette végétale constituée de cortèges floristiques locaux par type de milieux (prairies sèches, boisements alluviaux, etc.)
- gestion intégrée des eaux pluviales urbaines dans le but de participer au bon fonctionnement du grand cycle de l'eau et de réduire les coûts écologiques et économiques du traitement de l'eau pluvial
- sobriété dans l'artificialisation des sols par la désimperméabilisation puis la renaturation
- optimisation des services écosystémiques et renforcement de la résilience territoriale, notamment vers des îlots de fraîcheur plus efficaces
- expérimenter et partager la connaissance pour les autres territoires

### **Mesures mises en œuvre :**

Une démarche de fond est ainsi engagée pour mener les politiques publiques de végétalisation et de gestion intégrée de l'eau pluviale conjointement. Cela offre l'opportunité de créer des synergies permettant de faire émerger des projets innovants et structurants. Il s'agit finalement de renverser le principe historique de gestion de l'eau, considérée précédemment comme « déchet » vers une eau « ressource », au profit de la résilience de la biodiversité locale.

Pour se faire, deux études parallèles sont conduites :

- une approche « biodiversité » par une étude d'opportunité continue, qui est conduite pour désigner dans un premier temps les maîtrises foncières en lien avec les compétences exercées par la collectivité et dans un second temps afin de localiser les espaces à renaturer en priorité, sur la base de la Trame Verte et Bleue (TVB). Il s'agit finalement de cibler précisément les zones de carence en éléments constitutifs de la TVB.
- une approche « eau pluviale » par l'identification des zones où des enjeux de ruissellement ont été mis en avant causant des phénomènes d'inondation, ou sur des sites où des réseaux unitaires sont encore en usage (réseaux collectant les eaux d'assainissement et les eaux pluviales)

Une fois les différents secteurs identifiés, une priorisation est établie en fonction des enjeux locaux. Par la suite, chaque site fait l'objet d'un diagnostic (au regard des enjeux associés) qui a permis de définir les principes d'aménagement et de restauration écologique. Exemple : pour les sites souffrant d'une végétation arborée, le choix se tournera davantage vers une strate végétale haute.

\*Concernant la mise en œuvre des opérations de renaturation, elles sont réalisées dans la continuité des méthodes exemplaires mise en place par la collectivité depuis plusieurs années : végétaux d'origine locale (en priorité labellisé VOL pour les jeunes plants forestiers ou les semences de prairie), paillage organique de proximité, protections biodégradables. La sobriété est finalement rendue automatique par l'articulation des politiques publiques d'économie circulaire et de gestion intégrée des eaux pluviales, au service de la biodiversité.

### **Résultats / impact pour la biodiversité :**

Un premier chantier symbolique a été présenté lors du jury Capitale Française de la Biodiversité en 2023 et reflète la dynamique en cours : en 2022-2023, 25 arbres avaient été plantés rue Paul Verlaine à Poitiers par une méthode innovante reposant sur le principe des fosses de Stockholm, couplé à un système de gestion des eaux souterraines en terrasses par surverses. Les résultats de cet aménagement dépassèrent ceux attendus : aucun arbre n'a été arrosé et aucun n'est mort lié au stress hydrique. La strate herbacée dresse le même bilan.

En 2023-2024, un coup d'accélérateur a été donné : ce sont près d'1 km de haie, plus de 10 000 m<sup>2</sup> de boisement et 143 arbres urbains qui ont rejoint la couverture arborée existante, sans compter les strates herbacées. Un accent a été mis dans les zones industrielles et d'activités économiques, espaces souvent imperméables à la circulation des espèces. Au total, 50 000 m<sup>2</sup> de surfaces ont été déconnectées du réseau d'eau pluviale. Ces différentes surfaces déconnectées viendront de plus réduire la concentration des eaux dans les cours d'eau ou dans les stations d'épuration, rétablissement plus logiquement ces eaux dans le grand cycle de l'eau.

Les projets mis en œuvre seront évalués 5 ans après les plantations pour identifier la plus-value d'une

gestion sobre de la ressource en eau. De plus, une synthèse des différents sites et moyens mis en œuvre est en cours d'élaboration. Les résultats seront communiqués sur le site de Grand Poitiers.

## **Coordonnées**

Grand Poitiers Communauté urbaine

Liens utiles

[www.capitale-biodiversite.fr](http://www.capitale-biodiversite.fr)

Contact

Thomas Rodier, Chef du pôle Conservation - Valorisation de la nature | Direction Nature - Biodiversité ;

Yvonnick Guinard - Directeur Nature - Biodiversité

[thomas.rodier@grandpoitiers.fr](mailto:thomas.rodier@grandpoitiers.fr)